

Séance du 19 Octobre 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, M. Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Pommiez à M. Millet-Barbé, Mme Durruty à Mme Favoreu-Dumas, M. Massé à M. Delas, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé, Mme Bordenave à M. Arandia, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray.

ABSENT : /

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs

M. LAROCHE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

TRANSFORMATIONS DE POSTES :

- 1 poste d'agent technique qualifié en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent des services techniques en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe
- 1 poste de chef de service de police municipale de classe supérieure en 1 poste de gardien de police municipale

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives hors classe en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent de salubrité en 1 poste d'agent administratif qualifié
- 1 poste d'agent de salubrité à temps non complet (> 50 %) en 1 poste d'agent des services techniques à temps non complet (> 50 %)
- 1 poste d'agent technique en chef en 1 poste d'agent des services techniques
- 1 poste de garde-champêtre principal en 1 poste d'agent des services techniques
- 1 poste d'agent de maîtrise qualifié en 1 poste d'agent de maîtrise

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.